



Françoise Grossetête



Compte-rendu de session plénière du Parlement – juin 2016

Le fait de la semaine

Mercredi 8 juin, le Parlement européen s'est prononcé en faveur de la création d'une commission d'enquête suite au scandale des « Panama Papers ». Cette nouvelle commission sera composée de 65 membres et disposera de larges pouvoirs d'investigation pour faire la lumière sur les allégations d'infraction au droit de l'Union et de mauvaise administration dans son application en matière de blanchiment de capitaux, d'évasion fiscale et de fraude fiscale. Ses membres produiront des recommandations d'ici à l'été 2017. Selon Françoise Grossetête, la création de cette commission est « l'occasion d'entamer une réflexion sur les moyens de lutter efficacement et durablement contre l'évasion fiscale qui, chaque année, représente entre 50 et 70 milliards d'euros de manque à gagner dans les caisses des 28 États de l'Union européenne ».

Perturbateurs endocriniens : le Parlement européen accentue la pression sur la Commission

Alors qu'elle s'était engagée à publier fin 2013 des critères scientifiques permettant d'identifier et de réglementer les perturbateurs endocriniens, ces substances chimiques dangereuses pour le système hormonal, la Commission européenne n'a toujours pas rempli ses obligations. Rappelée à l'ordre par le Parlement européen et condamnée pour son inaction par la Cour de Justice de l'Union européenne, la Commission a finalement promis de publier ces critères le 15 juin. Mercredi, les eurodéputés se sont largement prononcés en faveur d'une résolution prenant acte de cet engagement et condamnant à nouveau fermement le retard pris par la Commission.

« Cette situation est inacceptable. De nombreux rapports ont déjà démontré l'impact des perturbateurs endocriniens sur le système hormonal. Alors que nous faisons face à une urgence de santé publique, la Commission traîne des pieds pour préserver l'industrie des pesticides et des produits chimiques. Il y a certes des enjeux économiques importants à prendre en compte, mais ils ne sauraient en aucun cas primer sur la définition de la science et la protection de la santé de nos concitoyens » a réagi Françoise Grossetête.

« Je veillerai à ce que cette définition soit fondée sur une réelle expertise scientifique et à ce qu'elle prenne également en compte les effets cocktails" (les conséquences d'une exposition répétée à plusieurs perturbateurs endocriniens de types différents) a-t-elle ajouté.

Protéger les agriculteurs contre les pratiques commerciales déloyales des supermarchés

Mardi 7 juin, les députés européens ont demandé à la Commission de prendre des mesures législatives contre les pratiques commerciales déloyales des supermarchés qui pénalisent les agriculteurs et les petits producteurs, estimant que le rapport de force leur est trop défavorable dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire.

Alors que les producteurs agricoles ont de plus en plus de mal à dégager des marges leur permettant de vivre décemment de leur travail, aucune législation ne protège les acteurs de la chaîne alimentaire

contre les pratiques commerciales déloyales.

Françoise Grossetête estime que cela doit changer rapidement afin de mieux encadrer les pratiques abusives pratiquées par certaines grandes surfaces (vente en dessous des prix de production, retards de paiement,...), qui mettent à mal la pérennité de l'agriculture française.

« Alors que la France et l'Europe connaissent un contexte de crise agricole sévère, il est plus que nécessaire de lancer un signal fort et de définir une législation-cadre à l'échelle européenne pour que les agriculteurs et les consommateurs puissent bénéficier de conditions de vente et d'achat équitables » a estimé la députée européenne.

Le chiffre de la semaine

150 000 : C'est le nombre de PME qui pourraient, à terme, bénéficier du Plan Juncker d'investissements pour l'Europe. Lors de la session plénière, les députés ont souligné les bénéfices de ce plan lancé il y a un an déjà pour mobiliser les investissements, et ont appelé à sa prolongation au-delà de 2018.

Pour une stratégie spatiale européenne ambitieuse!

Les députés européens ont adopté à une très large majorité la résolution co-rédigée par Françoise Grossetête sur l'ouverture d'un marché de l'espace. Ce texte appelle l'UE à disposer d'un accès indépendant à l'espace, à faire de l'UE un leader en matière de technologies spatiales sur la scène mondiale et à améliorer le partage et l'utilisation des données spatiales pour en faire profiter nos entreprises qui pourront ainsi développer des services et des applications au service des citoyens.

« Le secteur spatial européen doit faire face à des changements majeurs à l'échelle internationale et exige une réponse européenne à la hauteur des enjeux, qui sont immenses. La multitude des données spatiales n'est pas suffisamment exploitée et nous gagnerions à les utiliser plus largement en développant un vrai marché de l'espace en Europe. Pour cela, un soutien sans failles doit être apporté à Galileo et Copernicus ! Il n'est pas normal que nos données soient utilisées principalement par les Américains ! À nous d'en faire bénéficier toutes nos entreprises en créant notamment des plateformes simplifiées d'accès aux données » a déclaré la députée européenne.

« Le secteur spatial a des conséquences sur toutes nos politiques publiques telles que la défense, le numérique, l'agriculture, l'environnement ou la gestion des frontières. Un exemple concret : la COP 21 a mis en évidence l'importance des satellites pour mesurer, par exemple, le niveau des océans mais aussi pour vérifier le niveau des limites d'émissions de gaz à effet de serre. Cela pourrait permettre de vérifier que chaque pays respecte ses engagements internationaux, ce serait une avancée majeure ! L'Europe doit être la rampe de lancement d'une vraie stratégie globale qui apporte à toutes nos politiques publiques des réponses concrètes » a-t-elle conclu.

Retrouvez toutes mes actualités sur
www.francoise-grossetete.eu



Françoise Grossetête

1^{ère} Vice-Présidente du groupe du
Parti Populaire Européen

Députée européenne Les
Républicains Rhône-Alpes, PACA,
Corse

Secrétaire nationale à l'Europe LR

Contactez votre députée

Par courrier

Parlement Européen
60, rue Wiertz
1047 Bruxelles

Fédération Les Républicains du Rhône
6, rue Vauban
69006 Lyon

Par téléphone ou fax

Tél. : +3222845952
Fax: +3222849952

Par e-mail

francoise.grossetete@europarl.europa.eu

